

INFORMATIONS PRATIQUES



- Organisé par :
- Tarif : 4€ le mètre linéaire
- Installation des exposants dans la cour de l'école de 8h à 9h30. L'accès se fera par la rue Serpentine et l'installation se fera dans l'ordre d'arrivée.
- Une fois installés, les vendeurs devront déplacer leur véhicule.
- Possibilité de se garer sur le parking de la maison des sports
- Ouverture au public à partir de 9h30.
- Restauration (saucisses ou merguez-frites) et buvette sur place.
- Une boisson offerte pour chaque stand d'exposants
- Jeu gonflable gratuit



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner sous enveloppe avant le
4 avril 14

NOM-prénom:

Adresse :

Téléphone :

email :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

***MERCI DE FOURNIR UNE PHOTOCOPIE DE PIECE
D'IDENTITE***

Nombre de mètre linéaire : x 4 € = €

Règlement : par chèque

(à l'ordre de l'amicale laïque de groupe scolaire Léonce Gluard)

en espèces (merci de prévoir la somme exacte)

Fait à le

Signature :

Organisation & Règlement

➤ Horaire :

- Les emplacements seront accessibles aux vendeurs de 8h à 9h30.
- L'accès au public se fera à partir de 9h30.

➤ Organisation :

1. La réservation d'un ou plusieurs emplacements ne se fera que si le chèque est joint à l'inscription ;
2. Les professionnels ne sont pas admis ;
3. L'inscription sur place sera possible en fonction des places restantes ;
4. La vente se situe dans la cour de l'école ;
5. Les vendeurs devront retirer leur véhicule du site après leur installation ;
6. Sont exclus de la vente les animaux vivants, les armes et l'alcool ;
7. Les enfants devront être accompagnés d'un adulte ;
8. Les organisateurs dégagent leur responsabilité concernant d'éventuels vols ou dégradations ;
9. Les organisateurs ne fournissent aucun matériel pour exposer ;
10. Il ne sera procédé à aucun remboursement, même en cas d'intempéries ;
11. Lors du contrôle des exposants en début de matinée, il sera demandé de présenter une **pièce d'identité** ;
12. L'inscription au vide grenier implique le respect de ce règlement.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter l'amicale au 06.28.18.23.19 ou al.leoncegluard@laposte.net

Des cadeaux en double ou en triple ?
Des jouets qui ne servent plus et vous encombrant ?
Envie de changer de déco ?
Besoin de place dans le grenier ou la cave ?

Donnez une seconde vie à vos objets lors du premier

VIDE-GRENIER

à l'Ecole Léonce Gluard

Dimanche 13 Avril 2014

